

Foncier : accès et réglementation de l'urbanisme

Objectifs

Connaître les règles et démarches relatives à l'accès au foncier et à l'urbanisme

Contenu

MATIN :

Les différents modes de faire valoir : propriété, fermage, conventions pluriannuelles, commodat, etc

La demande d'autorisation d'exploiter

APRES-MIDI :

Rappels sur des notions d'urbanisme : zonage, carte communale, POS, PLU, PPRI, etc
Réglementation d'urbanisme et construction agricole

Les différents types d'autorisation dont le permis de construire et la déclaration préalable de travaux

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et échanges avec les participants sur leurs problématiques et questionnements liés à la thématique

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 04/03/2019

Tarifs

Coût de la formation : 182€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements

Resp. de stage : Jody Winterhalter
adear11.jw@jeminstallepaysan.org
Adear 11

Maison Paysanne

12 rue des Genêts

11 300

Limoux

Tel. 04 68 31 09 05

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

18 mars 2019

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne

11300 Limoux

Matin : accompagnateur à l'installation agricole de l'Adear11

Après-midi : Viviane Binder, chargée urbanisme à la Chambre d'Agriculture de l'Aude

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____